

POST Luxembourg
Etablissement public

COMPTES ANNUELS CONSOLIDES

ET

RAPPORT DU REVISEUR D'ENTREPRISES AGREE

pour l'exercice se clôturant le 31 décembre 2019

20, rue de Reims
L-2417 Luxembourg
R.C.S. Luxembourg : J28

POST Luxembourg
Etablissement public

TABLE DES MATIERES

	Pages
Rapport du réviseur d'entreprises agréé	3 - 6
Comptes annuels consolidés	
- Bilan consolidé	7 - 8
- Compte de profits et pertes consolidé	9
- Notes aux comptes annuels consolidés	10 - 27

Au Gouvernement en Conseil

Au sujet des Comptes annuels de POST Luxembourg – Etablissement Public

20, rue de Reims

L-2417 Luxembourg

RAPPORT DU REVISEUR D'ENTREPRISES AGREE

Rapport sur l'audit des comptes annuels

Opinion

Nous avons effectué l'audit des comptes consolidés de POST Luxembourg (le « Groupe ») comprenant le bilan consolidé au 31 décembre 2019 ainsi que le compte de profits et pertes consolidé, pour l'exercice clos à cette date, et les notes aux comptes consolidés, incluant un résumé des principales méthodes comptables.

A notre avis, les comptes consolidés ci-joints présentent sincèrement dans tous leurs aspects significatifs la situation financière consolidée du Groupe au 31 Décembre 2019, ainsi que ses résultats consolidés pour l'exercice clos à cette date, conformément aux obligations légales et réglementaires relatives à l'établissement et à la présentation des comptes consolidés en vigueur au Luxembourg.

Fondement de l'opinion

Nous avons effectué notre audit en conformité avec la loi du 23 juillet 2016 relative à la profession de l'audit (la loi du 23 juillet 2016) et les normes internationales d'audit (ISA) telles qu'adoptées pour le Luxembourg par la Commission de Surveillance du Secteur Financier (CSSF). Les responsabilités qui nous incombent en vertu de la loi du 23 juillet 2016 et des normes ISA telles qu'adoptées pour le Luxembourg par la CSSF sont plus amplement décrites dans la section « Responsabilités du Réviseur d'Entreprises Agréé pour l'audit des comptes consolidés » du présent rapport. Nous sommes également indépendants du Groupe conformément au code de déontologie des professionnels comptables du conseil des normes internationales de déontologie comptable (le Code de l'IESBA) tel qu'adopté pour le Luxembourg par la CSSF ainsi qu'aux règles de déontologie qui s'appliquent à l'audit des comptes consolidés et nous nous sommes acquittés des autres responsabilités qui nous incombent selon ces règles. Nous estimons que les éléments probants que nous avons recueillis sont suffisants et appropriés pour fonder notre opinion d'audit.

Responsabilités du Conseil d'Administration et des responsables du gouvernement d'entreprise pour les comptes consolidés

Le Conseil d'Administration est responsable de l'établissement et de la présentation fidèle de ces comptes consolidés conformément aux obligations légales et réglementaires relatives à l'établissement et à la présentation des comptes consolidés en vigueur au Luxembourg, ainsi que du contrôle interne qu'il considère comme nécessaire pour permettre l'établissement des comptes consolidés ne comportant pas d'anomalies significatives, que celles-ci proviennent de fraudes ou résultent d'erreurs.

Lors de l'établissement des comptes annuels consolidés, c'est au Conseil d'Administration qu'il incombe d'évaluer la capacité du Groupe à poursuivre son exploitation, de communiquer, le cas échéant, les questions relatives à la continuité d'exploitation et d'appliquer le principe comptable de continuité d'exploitation, sauf si le Conseil d'Administration a l'intention de liquider le Groupe ou de cesser son activité ou si aucune autre solution réaliste ne s'offre à lui.

Il incombe aux responsables du gouvernement d'entreprise de surveiller le processus d'information financière du Groupe.

Responsabilités du Réviseur d'Entreprises Agréé pour l'audit des comptes consolidés

Nos objectifs sont d'obtenir l'assurance raisonnable que les comptes consolidés pris dans leur ensemble ne comportent pas d'anomalies significatives, que celles-ci proviennent de fraudes ou résultent d'erreurs, et de délivrer un rapport du Réviseur d'Entreprises Agréé contenant notre opinion. L'assurance raisonnable correspond à un niveau élevé d'assurance, qui ne garantit toutefois pas qu'un audit réalisé conformément à la loi du 23 juillet 2016 et aux ISA telles qu'adoptées pour le Luxembourg par la CSSF permettra toujours de détecter toute anomalie significative qui pourrait exister. Les anomalies peuvent provenir de fraudes ou résulter d'erreurs et elles sont considérées comme significatives lorsqu'il est raisonnable de s'attendre à ce que, individuellement ou collectivement, elles puissent influencer sur les décisions économiques que les utilisateurs des comptes consolidés prennent en se fondant sur ceux-ci.

Dans le cadre d'un audit réalisé conformément à la loi du 23 juillet 2016 et aux ISA telles qu'adoptées pour le Luxembourg par la CSSF, nous exerçons notre jugement professionnel et faisons preuve d'esprit critique tout au long de cet audit. En outre :

- Nous identifions et évaluons les risques que les comptes consolidés comportent des anomalies significatives, que celles-ci proviennent de fraudes ou résultent d'erreurs, concevons et mettons en œuvre des procédures d'audit en réponse à ces risques, et réunissons des éléments probants suffisants et appropriés pour fonder notre opinion. Le risque de non-détection d'une anomalie significative résultant d'une fraude est plus élevé que celui d'une anomalie significative résultant d'une erreur, car la fraude peut impliquer la collusion, la falsification, les omissions volontaires, les fausses déclarations ou le contournement du contrôle interne ;
- Nous acquérons une compréhension des éléments du contrôle interne pertinents pour l'audit afin de concevoir des procédures d'audit appropriées aux circonstances et non dans le but d'exprimer une opinion sur l'efficacité du contrôle interne du Groupe ;
- Nous apprécions le caractère approprié des méthodes comptables retenues et le caractère raisonnable des estimations comptables faites par le Conseil d'Administration, de même que les informations y afférentes fournies par ce dernier;
- Nous tirons une conclusion quant au caractère approprié de l'utilisation par le Conseil d'Administration du principe comptable de continuité d'exploitation et, selon les éléments probants obtenus, quant à l'existence ou non d'une incertitude significative liée à des événements ou situations susceptibles de jeter un doute important sur la capacité du Groupe à poursuivre son exploitation. Si nous concluons à l'existence d'une incertitude significative, nous sommes tenus d'attirer l'attention des lecteurs de notre rapport sur les informations fournies dans les comptes consolidés au sujet de cette incertitude ou, si ces informations ne sont pas adéquates, d'exprimer une opinion modifiée. Nos conclusions s'appuient sur les éléments probants obtenus jusqu'à la date de notre rapport. Cependant, des événements ou situations futurs pourraient amener le Groupe à cesser son exploitation ;
- Nous évaluons la présentation d'ensemble, la forme et le contenu des comptes consolidés, y compris les informations fournies dans les notes, et apprécions si les comptes consolidés représentent les opérations et événements sous-jacents d'une manière propre à donner une image fidèle ;
- Nous obtenons des éléments probants suffisants et appropriés concernant l'information financière des entités et activités du Groupe pour exprimer une opinion sur les comptes consolidés. Nous sommes responsables de la direction, de la supervision et de la réalisation de l'audit du Groupe, et assumons l'entière responsabilité de notre opinion d'audit.

Nous communiquons aux responsables du gouvernement d'entreprise notamment l'étendue et le calendrier prévu des travaux d'audit et nos constatations importantes, y compris toute déficience importante du contrôle interne que nous aurions relevée au cours de notre audit.

Nous fournissons également aux responsables du gouvernement d'entreprise une déclaration précisant que nous nous sommes conformés aux règles de déontologie pertinentes concernant l'indépendance et leur communiquons toutes les relations et les autres facteurs qui peuvent raisonnablement être considérés comme susceptibles d'avoir des incidences sur notre indépendance, ainsi que les sauvegardes connexes s'il y a lieu.

Pour Deloitte Audit, Cabinet de Révision Agréé



Georges Kioes, Réviseur d'Entreprises Agréé
Partner

Le 29 avril 2020

POST Luxembourg
Etablissement Public
BILAN CONSOLIDE
au 31 décembre 2019
(exprimé en EUR)

ACTIF	Référence(s)	Exercice courant	Exercice précédent
B. Frais d'établissement	4	0,00	0,00
C. Actif immobilisé		2 165 685 386,35	2 163 374 136,12
I. Immobilisations incorporelles	5	80 279 216,82	78 080 603,06
1. Frais de développement		4 516 368,18	3 056 208,88
2. Concessions, brevets, licences, marques, ainsi que droits et valeurs similaires, s'ils ont été		53 557 215,24	54 161 113,85
a) acquis à titre onéreux, sans devoir figurer sous C.I.3		52 538 822,13	52 966 509,53
b) créés par l'entreprise elle-même		1 018 393,11	1 194 604,32
3. Fonds de commerce, dans la mesure où il a été acquis à titre onéreux		534 514,26	399 327,18
4. Acomptes versés et immobilisations incorporelles en cours		4 620 695,53	4 699 123,26
5. Ecarts d'acquisition positifs		17 050 423,61	15 764 829,89
II. Immobilisations corporelles	6	1 014 386 858,26	1 041 092 588,23
1. Terrains et constructions		380 657 429,49	404 907 416,16
2. Installations techniques et machines		524 275 719,09	505 060 518,02
3. Autres installations, outillage et mobilier		23 290 381,00	25 270 365,35
4. Acomptes versés et immobilisations corporelles en cours		86 163 328,68	105 854 288,70
III. Immobilisations financières	7	1 071 019 311,27	1 044 200 944,83
1. Parts dans des entreprises liées		1 871 398,64	381 000,50
3. Participations (dont mise en équivalence)		9 147 694,48	8 307 765,51
4. Créances sur des entreprises avec lesquelles les sociétés ont un lien de participation		97 062,50	2 000,00
5. Titres ayant le caractère d'immobilisations		1 059 727 048,35	1 034 599 379,96
6. Autres prêts		176 107,30	910 798,86
D. Actif circulant		1 951 763 961,28	1 584 188 327,45
I. Stocks		28 284 303,81	33 368 994,16
1. Matières premières et consommables		17 702 717,94	18 947 013,80
2. Produits en cours de fabrication		667 871,93	697 641,30
3. Produits finis et marchandises		9 913 713,94	13 645 824,61
4. Acomptes versés		-	78 514,45
II. Créances		236 033 714,58	246 988 498,52
1. Créances résultant de ventes et prestations de services		206 098 565,56	218 808 058,63
a) dont la durée résiduelle est inférieure ou égale à un an		206 098 565,56	218 808 058,63
2. Créances sur des entreprises liées		59 672,90	5 692,19
a) dont la durée résiduelle est inférieure ou égale à un an		59 672,90	5 692,19
3. Créances sur des entreprises avec lesquelles les sociétés ont un lien de participation		68 533,80	131 649,98
a) dont la durée résiduelle est inférieure ou égale à un an		68 533,80	131 649,98
4. Autres créances		29 806 942,32	28 043 097,72
a) dont la durée résiduelle est inférieure ou égale à un an		27 846 167,00	28 043 097,72
b) dont la durée résiduelle est supérieure à un an		1 960 775,32	-
III. Valeurs mobilières	8	146 711 244,29	136 159 964,19
3. Autres valeurs mobilières		146 711 244,29	136 159 964,19
IV. Avoirs en banques, avoirs en compte de chèques postaux, chèques et encaisse	9	1 540 734 698,60	1 167 670 870,58
E. Comptes de régularisation	10	89 620 371,80	71 904 014,78
TOTAL DU BILAN (ACTIF)		<u>4 207 069 719,43</u>	<u>3 819 466 478,35</u>

Les notes figurant en annexe font partie intégrante des comptes annuels.

POST Luxembourg
Etablissement Public
BILAN CONSOLIDE
au 31 décembre 2019
(exprimé en EUR)

CAPITAUX PROPRES ET PASSIF	Référence(s)	Exercice courant	Exercice précédent
A. Capitaux propres		1 461 587 619,87	1 443 601 458,42
I. Capital souscrit	11	631 848 607,41	631 848 607,41
IV. Réserves consolidées	12	792 450 567,15	779 328 807,41
VI. Résultat de l'exercice - part du Groupe	12	37 274 074,80	32 391 568,79
VIII. Subventions d'investissement en capital		14 370,51	32 474,81
A. Bis Intérêts minoritaires		3 249 329,56	4 476 768,08
B. Provisions		54 278 701,84	52 930 565,71
1. Provisions pour pensions et obligations similaires		1 221 000,00	862 000,00
3. Autres provisions	13	53 057 701,84	52 068 565,71
C. Dettes		2 660 931 977,66	2 288 142 385,32
2. Dettes envers des établissements de crédit		2 535 779,65	84 398 875,79
a) dont la durée résiduelle est inférieure ou égale à un an		2 070 770,46	72 899 483,27
b) dont la durée résiduelle est supérieure à un an		465 009,19	11 499 392,52
3. Acomptes reçus sur commandes pour autant qu'ils ne sont pas déduits des stocks de façon distincte		16 970,00	5 640,00
a) dont la durée résiduelle est inférieure ou égale à un an		16 970,00	5 640,00
4. Dettes sur achats et prestations de services	14	149 573 578,14	123 595 388,38
a) dont la durée résiduelle est inférieure ou égale à un an		149 573 578,14	123 595 388,38
6. Dettes envers des entreprises liées		696 741,27	723 468,14
a) dont la durée résiduelle est inférieure ou égale à un an		696 741,27	723 468,14
7. Dettes envers des entreprises avec lesquelles les sociétés ont un lien de participation		261 665,18	438 282,58
a) dont la durée résiduelle est inférieure ou égale à un an		261 665,18	438 282,58
8. Autres dettes		39 930 925,43	50 453 622,54
a) Dettes fiscales		20 658 931,89	28 054 504,49
b) Dettes au titre de la sécurité sociale		6 466 610,59	6 532 200,50
c) Autres dettes		12 805 382,95	15 866 917,55
i. dont la durée résiduelle est inférieure ou égale à un an		12 315 985,18	15 043 256,39
ii. dont la durée résiduelle est inférieure ou égale à un an		489 397,77	823 661,16
10. Dettes en CCP		2 467 916 317,99	2 028 527 107,89
E. Comptes de régularisation	15	27 022 090,50	30 315 300,82
TOTAL DU BILAN (CAPITAUX PROPRES ET PASSIF)		<u>4 207 069 719,43</u>	<u>3 819 466 478,35</u>

Les notes figurant en annexe font partie intégrante des comptes annuels.

POST Luxembourg
Etablissement Public
COMPTE DE PROFITS ET PERTES CONSOLIDE
au 31 décembre 2019
(exprimé en EUR)

COMPTE DE PROFITS ET PERTES	Référence(s)	Exercice courant	Exercice précédent
1) Chiffre d'affaires net	16	861 818 272,69	826 952 524,56
2) Variation du stock de produits finis et en cours de fabrication		(789 914,74)	(991 726,92)
3) Travaux effectués par l'entreprise pour elle-même et portés à l'actif		12 831 945,61	13 772 258,95
4) Autres produits d'exploitation	17	22 186 310,36	23 685 215,86
5) Matières premières et consommables et autres charges externes		(342 558 446,57)	(318 367 107,73)
a) Matières premières et consommables		(240 804 674,38)	(226 118 086,96)
b) Autres charges externes	18	(101 753 772,19)	(92 249 020,77)
6) Frais de personnel	19	(346 870 980,47)	(340 649 773,00)
a) Salaires et traitements		(306 842 506,76)	(300 671 071,88)
b) Charges sociales		(39 186 723,90)	(39 709 166,39)
i) couvrant les pensions		(20 390 678,36)	(21 208 746,02)
ii) autres charges sociales		(18 796 045,54)	(18 500 420,37)
c) Autres frais de personnel		(841 749,81)	(269 534,73)
7) Corrections de valeur		(145 758 112,67)	(137 260 047,80)
a) sur frais d'établissement et sur immobilisations corporelles et incorporelles	5 - 6	(146 870 613,12)	(133 665 661,03)
b) sur éléments de l'actif circulant		1 112 500,45	(3 594 386,77)
8) Autres charges d'exploitation	20	(26 279 852,88)	(31 910 686,30)
9) Produits provenant de participations		38 723,29	0,00
a) provenant d'entreprises liées		17 678,83	0,00
b) provenant d'autres participations		21 044,46	0,00
10) Produits provenant d'autres valeurs mobilières, d'autres titres et de créances de l'actif immobilisé	21	11 103 946,51	7 371 400,63
b) autres produits ne figurant pas sous a)		11 103 946,51	7 371 400,63
11) Autres intérêts et autres produits financiers		1 330 588,22	3 807 964,60
b) autres intérêts et produits financiers		1 330 588,22	3 807 964,60
12) Quote-part dans le résultat des entreprises mises en équivalence		1 057 129,14	668 779,44
13) Correction de valeur sur immobilisations financières et sur valeurs mobilières faisant partie de l'actif circulant		816 986,72	(4 891 815,40)
14) Intérêts et autres charges financières		(707 890,32)	(708 866,23)
a) concernant des entreprises liées		633,97	(270,83)
b) autres intérêts et charges financières		(708 524,29)	(708 595,40)
15) Impôts sur le résultat	22	(6 767 200,14)	(5 172 201,28)
16) Résultat après impôts sur le résultat		41 451 504,75	36 305 919,38
17) Autres impôts ne figurant pas sous les postes 1. à 16.	23	(3 628 473,17)	(2 873 247,35)
18. Résultat de l'exercice		37 823 031,58	33 432 672,03
19) Profit de l'année - Quote-part groupe		37 274 074,80	32 391 568,79
20) Profit de l'année - Intérêts minoritaires		548 956,78	1 041 103,24

POST Luxembourg
Etablissement Public
NOTES AUX COMPTES CONSOLIDES
au 31 décembre 2019
(exprimé en EUR)

Note 1 – Généralités

1.1. Informations sur le Groupe

POST Luxembourg « la Maison-Mère » est la Tête du Groupe de POST Luxembourg (ci-après «le Groupe»). POST Luxembourg, anciennement dénommée « Entreprise des Postes et Télécommunications », est un établissement public qui jouit de l'autonomie financière et administrative, doté de la personnalité juridique et créé par la loi du 10 août 1992 et modifiée par la loi du 10 juillet 2011 et la loi du 15 mars 2016. L'entreprise est placée sous la haute surveillance du membre du Gouvernement ayant l'Economie dans ses attributions. Son siège est établi au 20, rue de Reims, L-2417 Luxembourg.

1.2. Objet du Groupe

Le Groupe a pour objet la prestation, seule ou en participation:

- a) de services postaux, en ce compris la levée, le tri, l'acheminement et la distribution des envois de colis, de quelque nature qu'ils soient, et les services logistiques y associés ;
- b) de services de télécommunications et, plus généralement, de services de communications électroniques, ainsi que de services en matière de technologies de l'information et de la communication ; et
- c) de services financiers postaux.

Le Groupe peut en outre accomplir toutes prestations et opérations commerciales, financières, industrielles, immobilières et mobilières se rattachant directement ou indirectement à son objet ou qui sont de nature à promouvoir son développement, au Luxembourg ou à l'étranger. Les opérations du Groupe sont réputées être des actes de commerce.

Le Groupe peut être chargé de l'accomplissement de toutes autres missions par des lois ou des règlements ou qui lui sont confiées par décision du Gouvernement en conseil conformément aux dispositions européennes et nationales applicables. Ces dernières missions font l'objet de conventions à conclure entre l'Etat et l'entreprise qui pourront prévoir une indemnisation des services rendus.

1.3. Comptes annuels consolidés

L'exercice coïncide avec l'année civile, du 1^{er} janvier au 31 décembre de chaque année.

Avant la fin du premier trimestre de chaque année, le Directeur Général soumet les comptes annuels consolidés du Groupe, arrêtés au 31 décembre de l'année précédente, à l'approbation du Conseil d'administration du Groupe en y joignant le rapport du ou des réviseurs d'entreprises.

Pour le 30 avril au plus tard, le Conseil d'administration soumet les comptes annuels consolidés du Groupe à l'approbation du Gouvernement en conseil qui les transmet à la Chambre des députés et les fait publier au Mémorial.

POST Luxembourg
Etablissement Public
NOTES AUX COMPTES CONSOLIDES
au 31 décembre 2019
(exprimé en EUR)

Note 2 – Base de préparation de l’information financière

2.1. Principes généraux

Les comptes annuels consolidés sont établis conformément aux dispositions légales et réglementaires en vigueur au Luxembourg selon la méthode du coût historique. L’utilisation de la méthode de la juste valeur pour les instruments financiers et certaines catégories d’actifs n’est pas retenue.

Les politiques comptables et les principes d’évaluation sont, en dehors des règles imposées par la loi du 19 décembre 2002 telle que modifiée, déterminées et mises en place par le Conseil d’administration.

2.2. Estimations comptables déterminantes

La préparation des comptes annuels consolidés implique le recours à un certain nombre d’estimations comptables déterminantes. Elle impose aussi au Conseil d’administration d’exercer leur jugement dans l’application des principes comptables. Tout changement dans les hypothèses peut avoir des répercussions significatives sur les comptes annuels de la période durant laquelle ces hypothèses ont changé. Le Conseil d’administration estime que les hypothèses sous-jacentes sont adéquates et que les comptes annuels donnent ainsi une image fidèle de la situation financière et des résultats de du Groupe.

Le Groupe fait des estimations et hypothèses qui ont une incidence sur les montants repris à l’actif et au passif au cours de la période suivante. Les estimations et les jugements sont évalués de façon continue et se basent sur l’expérience passée et d’autres facteurs, dont des anticipations d’évènements futurs jugés raisonnables dans ces circonstances.

L’utilisation des estimations concernent principalement les évaluations suivantes :

- la détermination de la durée d’utilisation des immobilisations corporelles et incorporelles ;
- l’estimation de la réduction des valeurs recouvrables des actifs dépréciés ;
- l’évaluation des provisions, dont les avantages du personnel ;
- l’estimation des charges à régulariser à l’actif du bilan.

POST Luxembourg
Etablissement Public
NOTES AUX COMPTES CONSOLIDES
au 31 décembre 2019
(exprimé en EUR)

2.3. Chiffres comparatifs

Afin d'assurer la comparabilité avec les chiffres de l'exercice 2019, les chiffres de l'exercice 2018 des postes suivants ont été reclassés :

en EUR	31/12/2018
Bancomat	
De «Passif - C.10. Dettes en CCP»	6 317 924,00
Vers «Actif - D.II.1.a. Créances résultant de ventes et prestations de services»	(6 317 924,00)
Régularisation de TVA	
De «4. Autres produits d'exploitation»	(1 312 000,00)
Vers «8. Autres charges d'exploitation»	(1 312 000,00)
Moins-values non réalisées sur valeurs mobilières	
De «14.b) autres intérêts et charges financières»	2 196 695,17
Vers «13) Correction de valeur sur immobilisations financières et sur valeurs mobilières faisant partie de l'actif circulant»	(2 196 695,17)

2.4. Base de consolidation

Les comptes annuels consolidés comprennent les comptes annuels de POST Luxembourg ainsi que les comptes annuels de ses filiales au 31 décembre de chaque année.

Les filiales font parties du périmètre de consolidation à partir du moment où le contrôle est transféré au Groupe. Les filiales sont déconsolidées à partir du moment où le contrôle cesse.

Lorsque le Groupe détient directement ou indirectement un contrôle dans une filiale et que ce contrôle n'est pas exclusif, la valeur des intérêts non détenus par le Groupe est comptabilisée dans les intérêts minoritaires.

Les sociétés filiales et les sociétés sous contrôle exclusif sont consolidées selon la méthode d'intégration globale.

Le contrôle exclusif est d'application lorsque le Groupe détient :

- La majorité des droits de votes des actionnaires d'une entreprise ;
- Le droit de nommer ou de révoquer la majorité des membres de l'organe d'administration, de direction ou de surveillance d'une entreprise et est en même temps actionnaire de cette entreprise ;
- Des actions d'une entreprise et contrôle seule, en vertu d'un accord conclu avec d'autres actionnaires de cette entreprise, la majorité des droits de vote des actionnaires de celle-ci.

Toutes les transactions intragroupes ont été éliminées.

Les sociétés sous influence notable, sont consolidées selon la méthode dite de mise en équivalence. Il est présumé qu'une entreprise exerce une influence sur une autre entreprise lorsqu'elle a 20% ou plus mais moins de 50% des droits de vote des actionnaires de cette société.

POST Luxembourg
Etablissement Public
NOTES AUX COMPTES CONSOLIDES
 au 31 décembre 2019
 (exprimé en EUR)

Lorsqu'une entreprise comprise dans la consolidation exerce une influence notable sur la gestion et la politique financière d'une entreprise non comprise dans la consolidation dans laquelle elle détient une participation, cette participation est inscrite au bilan consolidé sous le poste particulier à intitulé correspondant (Participations - dont mise en équivalence).

2.5. Périmètre de consolidation

Nom de la société	Siège 2019	Pourcentage de contrôle 2019	Pourcentage d'intérêt 2019	Pourcentage d'intérêt 2018	Méthode de consolidation 2019
POST Luxembourg	Luxembourg	Maison-Mère			
P&T Immobilière S. à r.l.	Luxembourg	100,00%	100,00%	100,00%	IG
P&T Ré S.A.	Luxembourg	100,00%	100,00%	100,00%	IG
POST Telecom S.A.	Luxembourg	100,00%	100,00%	100,00%	IG
e-Business & Resilience Centre S.A.	Luxembourg	100,00%	100,00%	100,00%	IG
POST Capital S.A.	Luxembourg	100,00%	100,00%	100,00%	IG
Bâtiment Mercier S. à r.l.	Luxembourg	100,00%	100,00%	100,00%	IG
Editus Luxembourg S.A.	Luxembourg	100,00%	100,00%	100,00%	IG
Intech S.A.	Luxembourg	100,00%	100,00%	100,00%	IG
Victor Buck Services S.A.	Luxembourg	100,00%	100,00%	100,00%	IG
Join Experience S.A.	Luxembourg	100,00%	100,00%	100,00%	IG
Join Infrastructure S.A.	Luxembourg	100,00%	100,00%	100,00%	IG
Join Experience Belgique S.A.	Belgique	100,00%	100,00%	100,00%	IG
i-Hub S.A.	Luxembourg	100,00%	100,00%	100,00%	IG
Michel Greco S.A.	Luxembourg	100,00%	100,00%	90,00%	IG
K2-Consult S.A.	Luxembourg	100,00%	100,00%	60,00%	IG
Ainos S.A.	Luxembourg	100,00%	100,00%	60,00%	IG
Elgon S.A.	Luxembourg	100,00%	100,00%	60,00%	IG
Digora Luxembourg S. à r.l.	Luxembourg	55,37%	55,37%	55,25%	IG
Infomail S.A.	Luxembourg	55,00%	55,00%	55,00%	IG
Visual Online S.A.	Luxembourg	51,00%	51,00%	51,00%	IG
Global Sky Park GmbH	Allemagne	50,00%	50,00%	50,00%	MEE
Hotcity S.A.	Luxembourg	49,00%	49,00%	49,00%	MEE
Eltrona Interdiffusion S.A.	Luxembourg	34,00%	34,00%	34,00%	MEE
Financière Digora S.A.S.	France	33,29%	33,29%	33,29%	IG
Digora S.A.S.	France	32,64%	32,64%	32,00%	IG
Digora Maroc S. à r.l.	Maroc	31,03%	31,03%	30,42%	IG
Synedge Luxembourg S.A.	Luxembourg	28,00%	28,00%	28,00%	MEE

IG : Intégration globale
 MEE : Mise en équivalence

POST Luxembourg
Etablissement Public
NOTES AUX COMPTES CONSOLIDES
 au 31 décembre 2019
 (exprimé en EUR)

2.6. Sociétés exclues du périmètre de consolidation

Nom de la société	Siège	Pourcentage de contrôle	Pourcentage d'intérêt	Pourcentage d'intérêt	Méthode de consolidation 2019
		2019	2019	2018	
Inconsult S.A. ¹⁾	Luxembourg	100,00%	100,00%	100,00%	NC
VBS Asia PTE Ltd ¹⁾	Singapour	100,00%	100,00%	100,00%	NC
Docunify IP Company S.A. ¹⁾	Luxembourg	100,00%	100,00%	-	NC
IP-R Holding S.à r.l. ¹⁾	Luxembourg	50,00%	50,00%	50,00%	NC
Earthlab Luxembourg S.A. ¹⁾	Luxembourg	37,21%	37,21%	37,21%	NC
ITTM S.A. ¹⁾	Luxembourg	36,84%	36,84%	36,84%	NC
SEQVOIA S.A. ¹⁾	Luxembourg	34,00%	34,00%	34,00%	NC
LuxHub S.A.	Luxembourg	19,75%	19,75%	19,75%	NC
ES S.A.	Luxembourg	17,12%	17,12%	-	NC
Digital Tech Fund SCA	Luxembourg	14,49%	14,49%	14,49%	NC
Visalux S.C.	Luxembourg	8,67%	8,67%	8,67%	NC
Banque Raiffeisen S.C.	Luxembourg	7,70%	7,70%	10,00%	NC
Luxtrust Development S.A.	Luxembourg	6,99%	6,99%	6,99%	NC
Digital Transformation Fund SCS	Luxembourg	6,60%	6,60%	6,60%	NC
LU-CIX Management GIE	Luxembourg	5,55%	5,55%	5,55%	NC
Encevo S.A.	Luxembourg	4,70%	4,70%	4,70%	NC
Coöperative Vereniging International Post Corporation U.A.	Bruxelles, B	1,00%	1,00%	1,00%	NC
Visa Inc	San Francisco, USA	0,02%	0,02%	0,02%	NC
Eurosender Limited	Royaume-Uni	17,12%	17,12%	17,12%	NC

NC : Non consolidé

¹⁾ Société non consolidée pour des raisons d'intérêts négligeables

2.7. Conversion

Les comptes annuels de toutes les sociétés incluses dans le périmètre de consolidation sont exprimés en EUR à l'exception des comptes annuels de la société Digora Maroc S. à r.l., lesquels sont exprimés en MAD. Pour des raisons de présentation, les actifs et les passifs de cette société sont converti en EUR au taux de conversion à la date de clôture de l'exercice. Les produits et les charges sont convertis au taux moyen de l'exercice. Les différences de change sont classées dans les réserves consolidées du Groupe.

2.8. Intérêts minoritaires

La part des intérêts minoritaires dans les fonds propres et dans le résultat net de l'exercice est indiquée séparément dans le bilan consolidé et le compte de profits et pertes.

2.9. Différence de première consolidation

Les différences de première consolidation correspondent à la différence entre le coût de la participation de la Maison-Mère dans les filiales consolidées et la part dans l'actif net de ces sociétés à la date d'entrée dans le périmètre de la participation, après réévaluation à leur valeur de marché des actifs et des passifs.

La différence de première consolidation, si elle est positive, est portée à l'actif à la rubrique « Ecarts d'acquisition positifs » à la date à laquelle la société à consolider est incluse pour la première fois dans les comptes consolidés.

POST Luxembourg
Etablissement Public
NOTES AUX COMPTES CONSOLIDES
au 31 décembre 2019
(exprimé en EUR)

La différence de première consolidation, si elle est négative, est portée au compte de profits et pertes lorsque cette différence correspond à la prévision, à la date d'acquisition, d'une évolution défavorable des résultats futurs de l'entreprise concernée ou à la prévision de charges qu'elle occasionnera et dans la mesure où cette prévision se réalise; ou dans la mesure où cette différence correspond à une plus-value réalisée.

Note 3 – Principes et méthodes comptables

3.1. Frais d'établissement

Les frais d'établissement sont pris en charge durant l'exercice de leur survenance.

3.2. Immobilisations incorporelles

Les immobilisations incorporelles sont portées à l'actif du bilan à leur coût d'acquisition qui comprend les frais accessoires, ou au coût de revient, déduction faite des amortissements et corrections de valeur cumulés.

Lorsque le Groupe considère qu'une immobilisation incorporelle a subi une diminution de valeur de nature durable, une réduction de valeur complémentaire est effectuée de manière à refléter cette perte. Ces corrections de valeur ne sont pas maintenues lorsque les raisons qui les ont motivées ont cessé d'exister.

Les immobilisations incorporelles, hormis les acomptes versés et immobilisations incorporelles en cours, sont amorties linéairement sur base de leur durée d'utilisation estimée.

Les immobilisations incorporelles sont amorties linéairement sur les durées suivantes :

	Durée d'amortissement (ans)
Frais de développement	3
Droits de câbles	10
Droits dans les Groupements d'Intérêts Economiques	6
Logiciels informatiques	3/4/5
Fonds de commerce	3/5
Ecart d'acquisition positifs	8

3.3. Immobilisations corporelles

Les immobilisations corporelles sont portées à l'actif du bilan à leur coût d'acquisition qui comprend les frais accessoires, ou au coût de revient, déduction faite des amortissements et corrections de valeur cumulés.

Lorsque le Groupe considère qu'une immobilisation corporelle a subi une diminution de valeur de nature durable, une réduction de valeur complémentaire est effectuée de manière à refléter cette perte. Ces

POST Luxembourg
Etablissement Public
NOTES AUX COMPTES CONSOLIDES
 au 31 décembre 2019
 (exprimé en EUR)

corrections de valeur ne sont pas maintenues lorsque les raisons qui les ont motivées ont cessé d'exister.

Les immobilisations corporelles, hormis les terrains, les acomptes versés et immobilisations corporelles en cours, sont amorties linéairement sur base de leurs durées d'utilisation estimées.

Les immobilisations corporelles sont amorties linéairement sur les durées suivantes:

	Durée d'amortissement (ans)
Terrains et constructions :	
Terrains	non amortis
Droit de superficie (selon durée du contrat)	50
Gros œuvres	50
Halls industriels	25
Installations techniques	10
Stations hertziennes	10
Sécurité bâtiments	7
Installations techniques et machines :	
Réseaux souterrains	20/40
Réseaux d'accès	10
Installations : transmission et commutation téléphoniques, stations hertziennes et sites radio, installations GSM, stations terrienne, tri postal	4/5/6/7/10
Equipements : guichets postaux, cabines téléphoniques, postes téléphoniques, imprimerie, cantine, POST Philately, garage, instruments de mesure, machines	3/5
Autres installations, outillage et mobilier :	
Véhicules lourds	8
Véhicules légers	5
Mobilier et matériel de bureau	5
Matériel informatique	3/4

3.4. Travaux effectués par l'entreprise pour elle-même et portés à l'actif

Les dépenses en relation avec le déploiement de la fibre optique, créés par la Maison-mère elle-même, ainsi que les dépenses en relation avec le développement des softwares, sont enregistrées dans le compte de profits et pertes durant l'année sous la rubrique « Travaux effectués par l'entreprise pour elle-même et portés à l'actif ». Elles figurent au bilan au poste « Immobilisations ».

3.5. Immobilisations financières

Les participations non consolidées sont enregistrées au coût d'acquisition. Les prêts accordés aux entreprises avec lesquelles la Maison-Mère a un lien de participation sont repris à leur valeur nominale.

En cas de dépréciation qui, de l'avis du Conseil d'administration, revêt un caractère durable, ces immobilisations financières font l'objet de corrections de valeur afin de leur donner la valeur inférieure qui est à leur attribuer à la date de clôture du bilan. Ces corrections de valeur ne sont pas maintenues lorsque les raisons qui ont motivé leur constitution ont cessé d'exister.

POST Luxembourg
Etablissement Public
NOTES AUX COMPTES CONSOLIDES
au 31 décembre 2019
(exprimé en EUR)

3.6. Stocks

Les stocks sont évalués au plus bas du prix d'acquisition déterminé sur base des prix moyens pondérés ou leur valeur de réalisation. Une correction de valeur est enregistrée lorsque le prix du marché est inférieur au prix d'acquisition. Ces corrections de valeur ne sont pas maintenues lorsque les raisons qui les ont motivées ont cessé d'exister.

3.7. Créances

Les créances sont enregistrées à leur valeur nominale. Elles font l'objet de corrections de valeur lorsque leur recouvrement est compromis. Ces corrections de valeur ne sont pas maintenues si les raisons qui ont motivé leur constitution ont cessé d'exister.

Les créances comprennent la créance envers l'Etat, représentant le découvert pour assurer certaines missions spéciales postales.

3.8. Valeurs mobilières

Les valeurs mobilières sont évaluées au plus bas de leur coût d'acquisition, incluant les frais accessoires, et déterminé selon la méthode des prix moyens pondérés ou de leur valeur de marché à la date d'arrêté des comptes annuels, exprimée dans la devise de préparation des comptes annuels, correspondant à la valeur de marché au dernier cours disponible le jour de l'évaluation pour les valeurs mobilières admises à la cote officielle d'une bourse de valeurs ou sur un autre marché réglementé.

Une correction de valeur est enregistrée lorsque le prix du marché est inférieur au prix d'acquisition. Ces corrections de valeur ne sont pas maintenues lorsque les raisons qui ont motivé leur constitution ont cessé d'exister.

3.9. Comptes de régularisation - Actif

Ce poste comprend les charges comptabilisées pendant l'exercice mais qui sont imputables à un exercice ultérieur.

3.10. Provisions

Les provisions ont pour objet de couvrir des charges ou des dettes qui sont nettement circonscrites quant à leur nature mais qui, à la date de clôture du bilan, sont ou probables ou certaines mais indéterminées quant à leur montant ou quant à leur date de survenance.

Des provisions sont également constituées pour couvrir des charges qui trouvent leur origine dans l'exercice ou dans un exercice antérieur et qui sont nettement circonscrites quant à leur nature mais qui, à la date de clôture du bilan, sont ou probables ou certaines mais indéterminées quant à leur montant ou quant à la date de leur survenance. Les provisions afférentes aux exercices antérieurs, n'ayant plus d'objet, sont reprises en résultat.

POST Luxembourg
Etablissement Public
NOTES AUX COMPTES CONSOLIDES
au 31 décembre 2019
(exprimé en EUR)

3.11. Dettes

Les dettes sont enregistrées à leur valeur de remboursement.

Les dettes comprennent notamment les frais terminaux postaux sortants, estimés sur base des envois postaux internationaux pesés et valorisés individuellement à la quote-part du tarif national de terminaison en vigueur, ainsi que les dépenses internationales de télécommunications et les frais de roaming et d'interconnexion terminés dans les réseaux étrangers, estimés sur base du trafic mesuré et des prix de terminaison en vigueur.

3.12. Comptes de régularisation - Passif

Ce poste comprend les produits perçus durant l'exercice et qui sont imputables à un exercice ultérieur.

3.13 Chiffre d'affaires net

Le montant net du chiffre d'affaires comprend les montants résultant de la vente des produits et de la prestation des services correspondant aux activités ordinaires du Groupe, déduction faite des réductions sur ventes, ainsi que de la taxe sur la valeur ajoutée et d'autres impôts directement liés au chiffre d'affaires.

Note 4 – Frais d'établissement

Les mouvements de l'exercice se présentent comme suit :

en EUR	Total
Valeurs brutes au début de l'exercice	345 428,47
Variation de périmètre	-
Entrées au cours de l'exercice	-
Sorties au cours de l'exercice	(74 635,50)
Transferts de l'exercice	-
Valeurs brutes à la fin de l'exercice	270 792,97
Corrections de valeur au début de l'exercice	(345 428,47)
Variation de périmètre	-
Dotations de l'exercice	-
Reprises de l'exercice	74 635,50
Transferts de l'exercice	-
Corrections de valeur à la fin de l'exercice	(270 792,97)
Valeurs nettes à la fin de l'exercice courant	-
Valeurs nettes à la fin de l'exercice précédent	-

POST Luxembourg
Etablissement Public
NOTES AUX COMPTES CONSOLIDES
 au 31 décembre 2019
 (exprimé en EUR)

Note 5 – Immobilisations incorporelles

Les mouvements de l'exercice se présentent comme suit :

en EUR	Frais de développement	Concessions, brevets, licences, marques, droit et valeurs similaires	Fonds de commerce	Acomptes versés et immobilisations incorporelles en cours	Ecarts d'acquisition positifs (cf. Notes 2.5 et 2.9)	Total
Valeurs brutes au début de l'exercice	6 534 665,42	139 618 297,74	5 127 922,31	4 699 123,26	55 830 472,02	211 810 480,75
Variation de périmètre	-	-	-	-	-	-
Entrées au cours de l'exercice	1 962 335,67	13 957 901,57	201 956,02	5 394 353,87	4 658 792,87	26 175 340,00
Sorties au cours de l'exercice	(151 769,00)	(28 750 891,47)	-	-	-	(28 902 660,47)
Transferts de l'exercice	761 673,69	4 711 107,91	-	(5 472 781,60)	-	-
Valeurs brutes à la fin de l'exercice	9 106 905,78	129 536 415,75	5 329 878,33	4 620 695,53	60 489 264,89	209 083 160,28
Corrections de valeur au début de l'exercice	(3 478 456,54)	(85 457 183,89)	(4 728 595,13)	-	(40 065 642,13)	(133 729 877,69)
Variation de périmètre	-	-	-	-	-	-
Dotations de l'exercice	(1 275 623,98)	(19 163 889,45)	(692 470,26)	-	(3 373 199,15)	(24 505 182,84)
Reprises de l'exercice	163 542,92	28 641 872,83	625 701,32	-	-	29 431 117,07
Transferts de l'exercice	-	-	-	-	-	-
Corrections de valeur à la fin de l'exercice	(4 590 537,60)	(75 979 200,51)	(4 795 364,07)	-	(43 438 841,28)	(128 803 943,46)
Valeurs nettes à la fin de l'exercice courant	4 516 368,18	53 557 215,24	534 514,26	4 620 695,53	17 050 423,61	80 279 216,82
Valeurs nettes à la fin de l'exercice précédent	3 056 208,88	54 161 113,85	399 327,18	4 699 123,26	15 764 829,89	78 080 603,06

Note 6 – Immobilisations corporelles

Les mouvements de l'exercice se présentent comme suit :

en EUR	Terrains et constructions	Installations techniques et machines	Autres installations, outillage et mobilier	Acomptes versés et immobilisations corporelles en cours	Total
Valeurs brutes au début de l'exercice	743 199 343,79	1 622 945 740,75	101 829 981,30	105 854 288,70	2 573 829 354,54
Variations de périmètre	-	-	-	-	-
Entrées au cours de l'exercice	6 091 280,91	58 319 259,43	7 362 493,30	25 130 278,44	96 903 312,08
Sorties au cours de l'exercice	(4 063 134,35)	(60 262 914,81)	(17 272 992,31)	-	(81 599 041,47)
Transferts de l'exercice	1 196 538,85	41 684 328,65	1 940 370,96	(44 821 238,46)	-
Valeurs brutes à la fin de l'exercice	746 424 029,20	1 662 686 414,02	93 859 853,25	86 163 328,68	2 589 133 625,15
Corrections de valeur au début de l'exercice	(338 291 927,63)	(1 117 885 222,73)	(76 559 615,95)	-	(1 532 736 766,31)
Variations de périmètre	-	-	-	-	-
Dotations de l'exercice	(30 524 780,93)	(80 708 454,68)	(10 974 410,30)	(157 784,37)	(122 365 430,28)
Reprises de l'exercice	3 050 108,85	60 182 982,48	16 964 554,00	157 784,37	80 355 429,70
Transferts de l'exercice	-	-	-	-	-
Corrections de valeur à la fin de l'exercice	(365 766 599,71)	(1 138 410 694,93)	(70 569 472,25)	-	(1 574 746 766,89)
Valeurs nettes à la fin de l'exercice courant	380 657 429,49	524 275 719,09	23 290 381,00	86 163 328,68	1 014 386 858,26
Valeurs nettes à la fin de l'exercice précédent	404 907 416,16	505 060 518,02	25 270 365,35	105 854 288,70	1 041 092 588,23

POST Luxembourg
Etablissement Public
NOTES AUX COMPTES CONSOLIDES
au 31 décembre 2019
(exprimé en EUR)

Note 7 – Immobilisations financières

Les mouvements de l'exercice se présentent comme suit :

en EUR	Parts dans des entreprises liées	Participations (dont mise en équivalence)	Créances sur des entreprises avec lesquelles les sociétés ont un lien de participation	Titres ayant le caractère d'immobilisations	Autres prêts	Total
Valeurs brutes au début de l'exercice	381 000,50	10 717 135,74	294 000,00	1 034 599 379,96	910 798,86	1 046 902 315,06
Variations de périmètre	-	-	-	-	-	-
Entrées au cours de l'exercice	2 455 000,00	3,00	20 000,00	83 605 244,08	38 030,00	86 118 277,08
Résultat des entreprises mises en équivalence	-	1 057 129,14	-	-	-	1 057 129,14
Dividendes de l'exercice	-	(209 000,00)	-	-	-	(209 000,00)
Sorties au cours de l'exercice	-	(158 243,17)	(61 937,50)	(58 477 575,69)	(772 721,56)	(59 470 477,92)
Transferts de l'exercice	-	-	-	-	-	-
Valeurs brutes à la fin de l'exercice	2 836 000,50	11 407 024,71	252 062,50	1 059 727 048,35	176 107,30	1 074 398 243,36
Corrections de valeur au début de l'exercice	-	(2 409 370,23)	(292 000,00)	-	-	(2 701 370,23)
Dotations de l'exercice	(964 601,86)	-	-	-	-	(964 601,86)
Reprises de l'exercice	-	150 040,00	137 000,00	-	-	287 040,00
Transferts de l'exercice	-	-	-	-	-	-
Corrections de valeur à la fin de l'exercice	(964 601,86)	(2 259 330,23)	(155 000,00)	-	-	(3 378 932,09)
Valeurs nettes à la fin de l'exercice courant	1 871 398,64	9 147 694,48	97 062,50	1 059 727 048,35	176 107,30	1 071 019 311,27
Valeurs nettes à la fin de l'exercice précédent	381 000,50	8 307 765,51	2 000,00	1 034 599 379,96	910 798,86	1 044 200 944,83

Les participations non consolidées sont les suivantes :

Nom de la société	Devise	Pourcentage de détention	Capitaux propres à la date de clôture de la société concernée (en devise)	Résultats du dernier exercice (en devise)	Valeur nette des titres de participation (en Euro)
Inconsult S.A. ²⁾	EUR	100,00%	33 185,89	(1 688,05)	30 398,14
VBS Asia PTE Ltd ²⁾	SGD	100,00%	4 122 313,00	662 570,00	350 000,50
Docunify IP Company S.A. ²⁾	EUR	100,00%	41 565,93	(112 799,77)	1 491 000,00
IP-R Holding S.à r.l. ²⁾	EUR	50,00%	(523,12)	(107,64)	-
Earthlab Luxembourg S.A. ⁴⁾	EUR	37,21%	32 404,53	(1 377 809,92)	-
ITTM S.A. ²⁾	EUR	36,84%	(519 912,88)	(300 187,73)	-
Seqvoia S.A. ²⁾	EUR	34,00%	1 792 164,24	386 750,71	408 000,00
Luxhub S.A. ²⁾	EUR	19,75%	2 047 110,43	(1 952 889,57)	790 000,00
ES S.A.	EUR	17,12%	-	-	1 000 000,00
Digital Tech Fund SCA ³⁾	EUR	14,49%	3 964 941,49	(945 817,90)	945 000,00
Visalux S.C. ²⁾	EUR	8,67%	10 725 938,84	1 830 835,13	153 273,62
Banque Raiffeisen S.C. ²⁾	EUR	7,70%	232 558 146,56	8 967 010,86	27 777 777,78
Luxtrust Development S.A. ²⁾	EUR	6,99%	10 180 714,56	3 940 938,56	436 248,00
Digital Transformation Fund SCS ²⁾	CHF	6,60%	19 120 722,81	(496 813,60)	2 104 088,41
LU-CIX Management GIE ²⁾	EUR	5,55%	361 456,16	(15 293,05)	20 000,00
Encevo S.A. ²⁾	EUR	4,70%	709 682 686,00	23 707 257,00	49 900 000,00
Coöperative Vereniging International Post Corporation U.A. ²⁾	EUR	1,00%	14 748 902,00	485 203,00	3 486,00
Visa Inc ¹⁾	USD	0,02%	34 684 000 000,00	12 080 000 000,00	80 674,54

1) Comptes annuels au 30.09.2019

2) Comptes annuels au 31.12.2018

3) Comptes annuels au 30.06.2019

4) Comptes annuels au 31.12.2017

POST Luxembourg
Etablissement Public
NOTES AUX COMPTES CONSOLIDES
 au 31 décembre 2019
 (exprimé en EUR)

Note 8 – Valeurs mobilières

Les « Valeurs mobilières », évaluées au plus bas du coût d'acquisition ou de la valeur du marché, se présentent comme suit :

en EUR	31/12/2019	31/12/2018
Obligations	117 218 661,08	109 958 677,34
Actions	29 492 583,21	26 201 286,85
	<u>146 711 244,29</u>	<u>136 159 964,19</u>

Note 9 – Avoirs en banques, avoirs en compte de chèques postaux, chèques et encaisse

Les « Avoirs en banques, avoirs en compte de chèques postaux, chèques et encaisse » se présentent comme suit :

en EUR	31/12/2019	31/12/2018
Avoirs sur comptes à terme	390 000 000,00	602 000 000,00
Avoirs sur comptes de liaison	2 622 271,52	3 904 421,67
Avoirs sur comptes courants	1 125 155 787,98	540 091 159,10
Avoirs en caisse	22 956 639,10	21 675 289,81
	<u>1 540 734 698,60</u>	<u>1 167 670 870,58</u>

Ils comprennent principalement le réinvestissement des avoirs de tiers Comptes Chèques Postaux (« CCP ») placés.

Note 10 – Comptes de régularisation - Actif

Les « Comptes de régularisation de l'actif » sont constitués d'agios payés d'avance sur obligations et d'autres charges payées d'avance.

Note 11 – Capital souscrit

Au 31 décembre 2019, de même qu'au 31 décembre 2018, le capital de la Maison-mère se chiffre à EUR 631 848 607,41. Le capital appartient à l'Etat.

POST Luxembourg
Etablissement Public
NOTES AUX COMPTES CONSOLIDES
 au 31 décembre 2019
 (exprimé en EUR)

**Note 12 – Mouvements de l'exercice sur les postes de
 « Réserves consolidées » et « Résultats de l'exercice – part du Groupe »**

Les mouvements de l'exercice 2019 sur les postes « Réserves consolidées » et « Résultats de l'exercice – part du Groupe » se présentent comme suit :

en EUR	Réserves consolidées	Résultat de l'exercice - Part du Groupe
Solde au 31 décembre 2018	779 328 807,41	32 391 568,79
Distribution des dividendes	(20 000 000,00)	-
Transfert aux réserves	32 391 568,79	(32 391 568,79)
Résultat de l'exercice	-	37 274 074,80
Reprise plus-value immunisée	-	-
Autres	730 190,95	-
Solde au 31 décembre 2019	<u>792 450 567,15</u>	<u>37 274 074,80</u>

Note 13 – Autres provisions

Les « Autres provisions » se composent principalement d'une provision pour AGDL et une provision pour congé non pris en fin d'année.

La Maison-mère était membre de l'association sans but lucratif « Association pour la Garantie des Dépôts Luxembourg » (AGDL). En 2015, ce système de garantie des dépôts, géré préalablement par l'AGDL, a été remplacé par un nouveau système appelé «Fonds de Garantie des Dépôts Luxembourg » (FGDL). Depuis 2016 et conformément à la circulaire CSSF 14/599, les primes FGDL annuelles sont compensées par une reprise partielle de la provision AGDL du même montant.

Note 14 – Dettes sur achats et prestations de services

Les « Dettes sur achats et prestations de services » se composent comme suit :

en EUR	31/12/2019	31/12/2018
Fournisseurs	63 907 942,48	69 567 526,88
Factures à recevoir	85 665 635,66	54 027 861,50
	<u>149 573 578,14</u>	<u>123 595 388,38</u>

POST Luxembourg
Etablissement Public
NOTES AUX COMPTES CONSOLIDES
 au 31 décembre 2019
 (exprimé en EUR)

Note 15 – Comptes de régularisation - Passif

Les « Comptes de régularisation du passif » sont constitués principalement des produits perçus d'avance, notamment dans le cadre d'un projet de télécommunications d'envergure, ainsi que dans une moindre mesure de disagos perçus d'avance sur obligations.

Note 16 – Chiffre d'affaires net

Le « Chiffre d'affaires net » se compose comme suit :

en EUR	31/12/2019	31/12/2018
Services postaux	188 488 768,88	159 324 906,03
Services financiers	27 553 159,36	27 284 994,76
Services de télécommunications	463 847 130,58	450 556 206,38
Autres	181 929 213,87	189 786 417,39
	861 818 272,69	826 952 524,56

en EUR	31/12/2019	31/12/2018
Chiffre d'affaires national	835 029 605,70	798 635 035,94
Chiffre d'affaires international	26 788 666,99	28 317 488,62
	861 818 272,69	826 952 524,56

Note 17 – Autres produits d'exploitation

Cette rubrique comprend principalement les facturations diverses, n'entrant pas dans le cadre du chiffre d'affaires, les loyers et les indemnités d'assurances perçus, les ventes de POST Philatélie, ainsi que les produits de cession d'actifs de la Maison-mère de EUR 2 362 915,02 (2018 : EUR 12 966 507,21) déduction faite de leurs valeurs nettes comptables de EUR 1 120 353,63 (2018 : 7 412 898,27).

POST Luxembourg
Etablissement Public
NOTES AUX COMPTES CONSOLIDES
 au 31 décembre 2019
 (exprimé en EUR)

Note 18 – Autres charges externes

Les « Autres charges externes » se composent comme suit :

en EUR	31/12/2019	31/12/2018
Sous-traitance, entretien et réparations	34 703 166,18	31 527 671,82
Rémunérations d'intermédiaires et honoraires	24 533 429,62	19 991 653,07
Loyers et charges locatives	17 944 878,76	17 559 845,45
Frais de marketing et publicité	11 888 635,84	10 766 449,01
Assurances	3 781 433,51	5 416 036,76
Autres	8 902 228,28	6 987 364,66
	101 753 772,19	92 249 020,77

Les honoraires (hors TVA) du Réviseur d'Entreprises Agréé se présentent comme suit :

en EUR	31/12/2019	31/12/2018
Contrôle légal des comptes annuels statutaires et consolidés	825 062,42	566 696,53
Autres services d'assurance	20 400,00	20 400,00
	845 462,42	587 096,53

Note 19 – Frais de personnel

Au courant de l'exercice 2019, le Groupe a employé 4 314 (2018 : 4 259) personnes Equivalents Temps Plein et en moyenne, réparties de la manière suivante :

	2019	2018
Salariés	3 140	3 006
Fonctionnaires et assimilés	1 174	1 253
	4 314	4 259

Note 20 – Autres charges d'exploitation

Le poste comprend les indemnités suivantes que le Groupe a alloué aux différents membres des organes de gestion et de surveillance :

en EUR	31/12/2019	31/12/2018
Conseil d'Administration	713 448,78	786 865,83
Comité d'Audit	10 845,18	12 084,61
Comité de Nomination	4 028,21	9 605,72
Comité de Gestion des Risques	4 957,77	4 028,20
	733 279,94	812 584,36

POST Luxembourg
Etablissement Public
NOTES AUX COMPTES CONSOLIDES
 au 31 décembre 2019
 (exprimé en EUR)

Note 21 – Produits provenant d’autres valeurs mobilières, d’autres titres et créances de l’actif immobilisé

Les « Produits provenant d’autres valeurs mobilières, d’autres titres et créances de l’actif mobilisé » comprennent notamment les produits de cession d’actifs de la Maison-mère de EUR 1 179 836,77 (2018 : EUR 1 515 939,41) déduction faite de leurs valeurs nettes comptables de EUR 0,00 (2018 : EUR 1 354 871,41) .

Note 22 – Impôts sur le résultat

La Maison-mère et ses filiales sont soumises à l’impôt sur le revenu des collectivités, à l’impôt sur la fortune, à l’impôt foncier ainsi qu’à l’impôt commercial communal.

Les « Impôts sur le résultat » se composent comme suit :

en EUR	31/12/2019	31/12/2018
Impôts sur le revenu des collectivités de l'exercice	3 079 570,37	3 646 907,46
Impôt commercial communal de l'exercice	4 252 647,38	1 954 838,56
Retenue à la source impôts luxembourgeois	34 372,00	30 650,02
Retenue à la source pour les impôts étrangers	56 112,89	8 709,21
Impôts de l'exercice	<u>7 422 702,64</u>	<u>5 641 105,25</u>
Régularisation d'impôt sur le résultat des exercices antérieurs	(655 502,50)	(468 903,97)
	<u>6 767 200,14</u>	<u>5 172 201,28</u>

Note 23 – Autres impôts

Les « Autres impôts » se composent comme suit :

en EUR	31/12/2019	31/12/2018
Impôt sur la fortune - exercice courant	3 294 237,00	3 474 796,75
Impôts Autres	63 787,07	4 659,60
Impôts de l'exercice	<u>3 358 024,07</u>	<u>3 479 456,35</u>
Régularisation d'impôt sur la fortune - exercices antérieurs	270 449,10	(606 209,00)
	<u>3 628 473,17</u>	<u>2 873 247,35</u>

Note 24 – Transactions avec des parties liées

Au cours de l’exercice, les transactions avec des parties liées ont été conclues aux conditions normales de marché.

POST Luxembourg
Etablissement Public
NOTES AUX COMPTES CONSOLIDES
au 31 décembre 2019
(exprimé en EUR)

Note 25 – Avances et crédits accordés aux membres des organes de gestion et de surveillance

Le Groupe n'a pas accordé de crédits ou avances aux membres des organes de gestion et de surveillance, et n'a pas d'engagement pour leur compte au titre de garantie.

Note 26 – Engagements hors-bilan

La nature et l'objectif commercial des opérations significatives non inscrites au bilan se composent comme suit :

en EUR	31/12/2019	31/12/2018
Commandes d'achat passées	165 549 011,67	58 496 920,60
Crédit-bail et locations	21 820 032,07	16 285 263,42
Investissements financiers	8 727 367,79	10 087 523,75
Garanties bancaires	5 031 957,75	4 988 310,47
Garantie bonne fin d'exécution de travaux	104 067,00	104 067,00
Contrats de change à terme	1 899 900,71	3 214 444,57
	<u>203 132 336,99</u>	<u>93 176 529,81</u>

Note 27 – Evènements postérieurs à la clôture

L'épidémie récente d'une nouvelle forme de coronavirus hautement contagieuse ('COVID-19'), que l'Organisation mondiale de la santé a déclaré constituer une pandémie, a fait de nombreuses victimes, nuï à l'activité commerciale mondiale et contribué à une volatilité importante sur certains marchés boursiers et obligataires. L'impact mondial de l'épidémie évolue rapidement, et de nombreux pays ont réagi en instituant des quarantaines, des interdictions de voyager et la fermeture de bureaux, commerces, écoles, magasins de détail et autres lieux publics. Les entreprises mettent également en œuvre des mesures de précaution similaires. De telles mesures, ainsi que l'incertitude générale entourant les dangers et l'impact de COVID-19, perturbent considérablement les chaînes d'approvisionnement et l'activité économique et ont un impact particulièrement négatif sur les transports, l'hôtellerie, le tourisme, le divertissement et d'autres industries. L'impact de COVID-19 a également entraîné une volatilité importante et une baisse des marchés boursiers mondiaux et la durée de cette volatilité est incertaine. Cependant, le règlement grand-ducal du 18 mars 2020 portant introduction d'une série de mesures dans le cadre de la lutte contre le COVID-19 stipulant que les services postaux, de télécommunication et du secteur financier sont essentiels pour le maintien des intérêts vitaux de la population et du pays, les activités des trois métiers historiques du groupe POST Luxembourg sont impactées dans une moindre mesure. Étant donné la complexité de la question et le calendrier récent, nous suivons de près la situation à mesure qu'elle évolue. Nous avons mis à jour nos perspectives pour l'année 2020 concernant l'impact attendu de l'épidémie de COVID-19, qui suppose un retour aux activités commerciales normales d'ici le mois de mai dans le scénario optimiste et le mois de juillet dans le scénario pessimiste. Nous estimons actuellement que les résultats du groupe aux perspectives pour l'année 2020 pourraient être réduits de plusieurs millions d'euros principalement en raison de la baisse de fréquentation des guichets postaux, des shops télécom ainsi que du report des projets ICT et dans une moindre mesure de la baisse des ventes des autres filiales. Bien que le COVID-19 comporte la baisse de plusieurs millions d'euros des résultats du groupe aux

POST Luxembourg
Etablissement Public
NOTES AUX COMPTES CONSOLIDES
au 31 décembre 2019
(exprimé en EUR)

perspectives pour l'année 2020, l'impact sur les liquidités du groupe est négligeable du fait du report des investissements dans les infrastructures de télécommunication et immobiliers. Ainsi, même dans le scénario pessimiste qui suppose un retour aux activités commerciales normales d'ici le mois de juillet, le groupe dispose des liquidités suffisantes pour assurer la continuité d'exploitation de la société mère et de ses filiales.